

Une sinistrose de façade ?



La colombophilie exerce-t-elle un poids économique ? Dans l'affirmative, quel est son importance ?

Les trois dossiers récapitulatifs publiés traitant les épreuves (inter)nationales 2020 permettent d'apporter un certain éclairage...

Au départ, certes dans des temps mémoriaux, la colombophilie se résumait à une forme d'évasion, à un prétexte, à une « occasion » de sortir de la routine au terme d'une semaine de travail parfois pénible. Des images folkloriques, restées ancrées dans des mémoires de passeurs d'histoires, le rapportent.

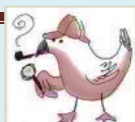
La colombophilie était alors principalement l'apanage de la classe ouvrière quand celles plus nanties s'adonnaient de préférence aux courses hippiques. Depuis lors, du temps s'est écoulé, a érodé la vision première du sport ailé qui a, avec l'évolution de la société, subi moult mutations. Pour un bien ou pour un mal ? Chacun a un avis, mais pour l'heure ce n'est pas le sujet.

Les techniques de jeu ont évolué, entre autres avec l'apport de préparations scientifiques qui reculent les performances physiques des pigeons. Les colombiers du temps jadis sont devenus des gîtes à faire bien souvent envier les plus démunis de la société. Les troupes ailées détenues ont en général enflé... ce qui, d'une certaine manière a rendu la pratique colombophile plus onéreuse et maintenu une opulence participative en période de récession des amateurs.

Une constante. Si le contexte matériel a évolué, la mentalité première de l'amateur n'a pas nécessairement changé pour autant. Ce dernier se concentre toujours, de manière quasi exclusive, sur la gestion de sa propre colonie, ne sort de son domaine de prédilection que pour réagir, dans son local ou désormais sur des réseaux sociaux, face à d'éventuelles hausses (coût de la bague, montant du port...), face à des décisions sportives (choix d'étapes, formation d'ententes et de rayons...) qui ne le satisfont pas, face parfois à un manque d'enjeux dans les concours... Par contre les questions de fond le laissent très souvent de marbre.



Une routine. En période de trêve (ce qui est présentement le cas), les ordinateurs ont pour habitude de « chauffer ». Et ce, pour suivre au plus près les ventes programmées qui sont légion. Des ventes tantôt au profit de sociétés dépendant en majorité du bénévolat, soucieuses par ce canal



de maintenir un « *train de vie* » correct pour pouvoir, de manière directe ou indirecte, en répercuter les conséquences à ses affiliés. Des transactions tantôt au profit exclusif de « *professionnels* » adaptant, à leur profit, les législations sociétales existantes.

Un exemple fortuit à la base. Un amateur performant sur quasi tous les fronts compétitifs, n'engageant que des contingents limités, a transmis à « Coulon Futé », lors d'une rencontre fortuite, son bilan financier : coûts de la nourriture, nécessité de recourir à la faculté pour les vaccinations, montants des ports l'autorisant de s'adonner à sa passion y étaient répertoriés. Ce bilan était très élevé pour cet amateur privilégiant la participation et rien d'autre. Les enjeux des concours ne l'intéressent pas car il s'interdit de courir le moindre risque.

Une aubaine. Le contexte de cette rencontre a servi de prétexte pour aborder un domaine dont l'ampleur est sans nul doute sous-estimée voire tout simplement ignorée par une très grande partie de la gent ailée : quel impact économique exerce la colombophilie ? Cette question, il faut oser la poser. Pour donner suite, tout au moins en partie, à cette interrogation, la détermination du montant global des ports (inter)nationaux, au sortir des trois premiers dossiers sportifs récapitulatifs 2020 (nos éditions des 11, 18 et 25 octobre) peut s'avérer un premier élément partiel de réponse. Mais y répondre nécessita un travail de recherche basé sur l'exploitation de documents officiels accessibles par quiconque intéressé par la thématique.

26 – 10. Ces deux nombres ne représentent pas le résultat d'une quelconque joute sportive. Le premier rappelle le nombre d'étapes programmées en 2020 dans les trois disciplines (inter)nationales, le second le quorum d'organiseurs accrédités. Pau, Agen, Barcelone, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Marseille, Narbonne et Perpignan (le compte est bon) ont constitué l'itinéraire de grand fond. Tulle, deux Limoges, Valence, Montélimar, Aurillac, Souillac et Brive (le compte est toujours bon) celui de fond. Trois Bourges, trois Châteauroux, deux Argenton, Issoudun, La Souterraine et Guéret (le compte est encore bon) celui de grand demi-fond.



Dix organisateurs ont reçu des instances compétentes le feu vert pour organiser. La *Colombe Joyeuse* pour Pau (13.128 pigeons) et Marseille (8.253). *Televie-Amis de Bordeaux* pour Agen (30.070) et Tulle (.7.515). *Cureghem Centre* pour Barcelone (12.315) et Aurillac (5.853). *L'Entente Belge* pour Saint-Vincent-de-Tyrosse (6.073), Perpignan (11.237), deux Limoges

(15.979 & 20.075), Souillac (14.182) et Brive (7.993). *Indépendante Liège* pour Narbonne (21.340). *Derby Hainaut* pour Valence (7.591) et Montélimar (6.610). *Union Brabançonne* pour le Bourges inaugural (45.697), la *RFCB* en personne pour trois Châteauroux (54.633, 30.713 & 18.043), Issoudun (28.779), Guéret (20.063), deux Bourges (13.718 & 28.551) et un Argenton (27.886). *OVV* pour un Argenton (42.847). *L'AWC* pour La Souterraine (25.408).

Il est à noter un cloisonnement des organisateurs. Seuls, l'*Union Brabançonne*, la *RFCB*, l'*OVV* et l'*AWC* ont œuvré en grand demi-fond où les contingents sont en général assurés d'être nettement plus élevés. La *Colombe Joyeuse* et l'*Indépendante Liège* ont été cantonnés en grand fond



exclusivement. *Cureghem Centre*, *Televie-Amis de Bordeaux* et *l'Entente Belge* ont, quant à eux, été opérationnels sur deux fronts : le grand fond et le fond. *Derby Hainaut* s'est chargé de la Route du Rhône en fond.

Le tableau ci-dessous recense les contingents finalement convoyés dans les trois spécificités par les dix organisateurs

Organisateur	Grand fond (international)	Fond national	Grand demi-fond national	Total
Colombe Joyeuse	21.381	-	-	21.381
Televie – Amis de Bordeaux	30.070	7.515	-	37.585
Cureghem Centre	12.315	5.853	-	18.168
Entente Belge	17.310	58.229	-	75.539
Indépendante Liège	21.340	-	-	21.340
Derby Hainaut	-	14.201	-	14.201
Union Brabançonne	-	-	45.697	45.697
RFCB	-	-	222.386	222.386
OVV	-	-	42.847	42.847
AWC	-	-	25.408	25.408
TOTAL	102.416	85.798	336.338	524.552

Un coût de revient... mais lequel ? Un concours colombophile ne s'improvise pas. Il exige la mise sur pied d'une infrastructure conséquente. Dans la majorité des cas est sollicité un bénévolat tendant à se raréfier (fait difficilement contestable) avec l'avancée en âge des amateurs.



Toutes les confrontations (inter)nationales) arrêtées par les plus hautes instances sportives statutaires, sont attribuées (comme évoqué plus haut) à des organisateurs désignés par le plus haut niveau fédéral. Ce qui vaut parfois des luttes d'influence pour être accepté dans le cénacle prisé pour ses apports financiers. Les organisateurs intronisés s'engagent à réunir, en répondant à une réglementation précise et parfois contraignante, toutes les conditions



indispensables et nécessaires pour garantir les déroulements sportifs. Ces derniers ont un coût. Lequel ?

Les frais encourus, incombant à toute organisation, doivent être comblés avant d'évoquer un quelconque bénéfice. Outre l'appui d'un sponsoring éventuel, l'organisateur ne dispose que de quelques mécanismes pour garantir l'équilibre financier exigé. Les ports demandés, les retenues sur les enjeux sont des outils règlementaires mis à sa disposition. Ces outils sont subsidiés par les participants.

Le port, élément prépondérant. Disposant des contingents (relevant des résultats officiels - voir le tableau ci-dessus), il suffit dès lors de cerner la notion de port pour se donner une idée des montants (enjeux non compris) véhiculés par l'échelon national au terme d'une saison. Cependant, il va de soi que les retenues évoquées ne peuvent entrer en ligne de compte pour cause de données officielles non accessibles.

Connaître le port, rien de plus facile ! Deux Bulletins nationaux, le 2 de 2019 et le 1 de 2020, délivrent toutes les informations indispensables.

En effet, le [Bulletin 2 de 2019](#) annonçait, dans la rubrique « *mises pour frais pour concours nationaux et internationaux 2020* » que :

- ✓ Le port par pigeon était fixé à 1,75 € pour les six étapes de grand demi-fond 2020 (Argenton, Bourges, Châteauroux, Guéret, Issoudun et La Souterraine). Ce port reconduisait celui de 2019 (Bulletin 4 de 2018) appliqué aux huit étapes de l'époque (Bourges, Châteauroux, Issoudun, Le Mans, Moulin, Nevers, Tours et Vierzon).
- ✓ Le port par pigeon était fixé à 2,50 € pour les neuf étapes de fond 2020 (Aurillac, Brive, Cahors, Jarnac, Limoges, Montélimar, Souillac, Tulle et Valence).. Ce qui, par rapport à 2019, (Bulletin 4 2018) représentait, d'une part, une reconduction tarifaire pour cinq étapes (Cahors, Libourne, Montauban, Montélimar et Valence) et, d'autre part, une augmentation de 0,25 € pour les quatre autres (Aurillac, Limoges, Souillac et Tulle).
- ✓ Le port par pigeon fluctuait en grand fond 2020, les variations de kilométrages le justifiant (Agen, 3,20 € ; Marseille Narbonne et Saint-Vincent-de-Tyrosse, 3,35 € ; Perpignan, 3,45 € ; Barcelone et Pau, 5 €).

Mais cependant, quelques mois plus tard, le [Bulletin 1 de 2020](#), abordant l'organisation sportive de la saison 2020, officialisait, sous la rubrique « *frais établissement résultats concours (inter)nationaux* », un ajout de 0,35 € par pigeon participant (double EP :EPR compris). Ainsi, le port en grand demi-fond national 2020 grimpa à 2,10 €, en fond national 2020 à 2,85 €. Il variait de 3,55 € à 5,35 € en grand fond (inter)national 2020 (Agen, 3,55 € ; Marseille Narbonne et Saint-Vincent-de-Tyrosse, 3,70 € ; Perpignan, 3,80 € ; Barcelone et Pau, 5,35 €).

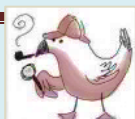
Mais encore, il ne faut pas oublier que l'amateur doit, à ces ports, ajouter 0,25 € (montant maximal autorisé par la RFCB) pour participer au doublage local rendu obligatoire sous une précédente législature. Ce montant, attribué aux bureaux locaux, n'est pas entré en considération dans le présent dossier.



A vos calculettes donc. Disposant des contingents officiels 2020 et du tarif appliqué sur le plan (inter)national, il devient maintenant plausible de calculer le montant global des sommes déboursées par les participants pour pouvoir prendre part aux différents concours (inter)nationaux mis sur pied par les organisateurs reconnus. Les tableaux ci-dessous le développent.

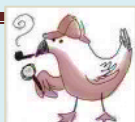


Organisateur	Grand fond (inter)national 2020	Total
Colombe Joyeuse	13.128 x 5,35 € = 70.234,80 € (Pau) 8.253 x 3,70 € = 30.536,10 € (Marseille)	100.770,90 €
Televie-Amis de Bordeaux	30.070 x 3,55 € (Agen)	106.748,50 €
Cureghem Centre	12.315 x 5,35 € (Barcelone)	65.885,25 €
Entente Belge	6.073 x 3,70 € = 22.470,10 (Saint-Vincent-de-Tyrosse) 11.237 x 3,80 € = 42.700,60 (Perpignan)	65.170,70 €
Indépendante Liège	21.340 x 3,70 € (Narbonne)	78.958,00 €
102.416 pigeons ont été convoyés		417.533,35 € 16.843.254 BEF



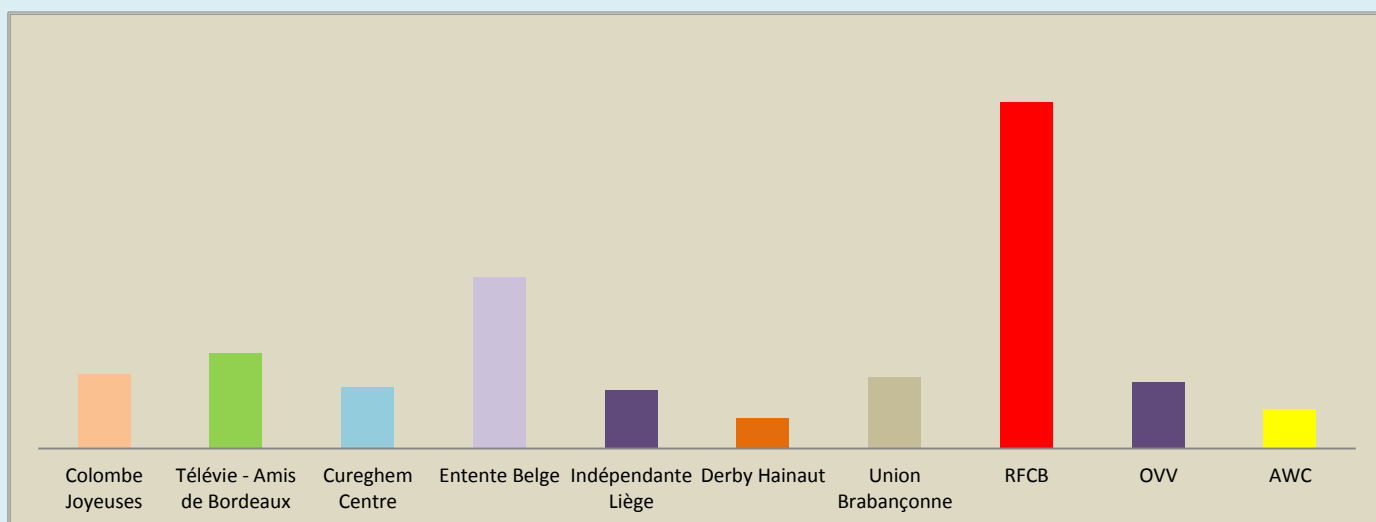
Organisateur	Fond national 2020	Total
Televie-Amis de Bordeaux	7.515 x 2,85 € (Tulle)	21.417,75 €
Cureghem Centre	5.853 x 2,85 € (Aurillac)	16.681,05 €
Entente Belge	15.979 x 2,85 € = 45.540,15 € (Limoges I) 20.075 x 2,85 € = 57.213,75 € (Limoges II) 14.182 x 2,85 € = 40.418,70 € (Souillac) 7.993 x 2,85 € = 22.780,05 € (Brive)	165.952,65 €
Derby Hainaut	7.591 x 2,85 € = 21.634,35 € (Valence) 6.610 x 2,85 € = 18.838,50 € (Montélimar)	40.472,85 €
85.798 pigeons ont été convoyés		244.524,30 € 9.864.086 BEF

Organisateur	Grand demi-fond national 2020	Total
Union Brabançonne	45.697 x 2,10 € (Bourges)	95.963,70 €
RFCB	54.633 x 2,10 € = 114.729,30 € (Châteauroux I) 28.779 x 2,10 € = 60.435,90 € (Issoudun) 20.063 x 2,10 € = 42.132,30 € (Guéret) 13.718 x 2,10 € = 28.807,80 € (Bourges II) 30.713 x 2,10 € = 64.497,30 € (Châteauroux II) 28.551 x 2,10 € = 59.957,10 € (Bourges III) 27.886 x 2,10 € = 58.560,60 € (Argenton II) 18.043 x 2,10 € = 37.890,30 € (Châteauroux III)	467.010,60 €
OVV	42.847 x 2,10 € (Argenton I)	89.978,70 €
AWC	25.408 x 2,10 € (La Souterraine)	53.356,80 €
336.338 pigeons ont été convoyés		706.309,80 € 28.492.467 BEF



Au décompte final :

Organisateur	Grand fond (international)	Fond national	Grand demi-fond national	Total
Colombe Joyeuse	100.770,90 €	-	-	100.770,90 €
Televie – Amis de Bordeaux	106.748,50 €	21.417,75 €	-	128.166,25 €
Cureghem Centre	65.885,25 €	16.681,05 €	-	82.566,30 €
Entente Belge	65.170,70 €	165.952,65 €	-	231.123,35 €
Indépendante Liège	78.958.- €	-	-	78.958,00 €
Derby Hainaut	-	40.472,85 €	-	40.472,85 €
Union Brabançonne	-	-	95.963,70 €	95.963,70 €
RFCB	-	-	467.010,60 €	467.010,60 €
OVV	-	-	89.978,70 €	89.978,70 €
AWC	-	-	53.356,80 €	53.356,80 €
TOTAL	417.533,35 € 16.843.254 BEF	244.524,30 € 9.864.086 BEF	706.309,80 € 28.492.467 BEF	1.368.367,45 55.199.806 BEF



Une sinistrose de façade ?



Attention... pas d'amalgame !



Il est primordial de se rappeler que les montants cités ci-dessus permettent aux organisateurs d'assurer les déroulements qui leur ont été confiés en assumant les frais inhérents à l'organisation. Pas question de se livrer au moindre amalgame, c'est le danger encouru. Il est nécessaire de faire l'effort de discerner, de voir les différences existantes... car ce n'est qu'après le paiement des frais (montants non connus dans ce dossier) que les organisateurs peuvent déterminer un éventuel bénéfice...

